

RECRUTEMENT

Intitulé du poste ou fonction

Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)

GRADE

Adjoint technique

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus et avec la secrétaire de mairie et la population, l'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT EN MILIEU RURAL conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux. L'agent sera amené également en fonction de la nécessité de service à assurer la cantine, de nettoyer les locaux de cantine, des bâtiments publics et de l'école après utilisation, ainsi que la gestion du gîte.

Missions ou activités

SAVOIR-FAIRE : Relations aux élus Informer les élus d'une contrainte particulière liée à la réalisation d'une intervention. Rendre compte de manière écrite ou orale de son activité et des conditions de son intervention. Transmettre les demandes des administrés. Rendre compte aux élus d'une situation de tension avec un usager ou un tiers. Adapter son comportement à la situation et exposer un avis technique. Relations aux usagers. Informer les usagers sur le cadre possible et les conditions de son intervention. Renseigner et diffuser une information auprès des usagers. Adapter son comportement au public concerné et à la situation. Identifier la demande de l'usager et l'orienter vers l'interlocuteur compétent (élu, secrétaire de mairie). Organisation de son activité. Organiser son travail en fonction des objectifs définis, des priorités et des contraintes de temps particulières. Prendre en compte des consignes écrites ou orales. Consulter la main courante des interventions. Repérer son niveau d'intervention et agir avec autonomie. Rédiger un bon de commande. Vérifier un bon de livraison ou une facture. Application des règles de santé et de sécurité au travail. Signaler les lieux et conditions de son intervention. Prendre connaissance et appliquer des consignes d'HSCT. Vérifier le bon fonctionnement des matériels et des équipements. Utiliser des matériels et des équipements de protection individuelle et collective. Signaler et protéger son intervention par les mesures appropriées. Signaler un accident et alerter les services de secours. Application des règles de sécurité des usagers. Rendre compte des anomalies de fonctionnement et des risques d'accident liés à un équipement, à un bâtiment. Prendre des mesures conservatoires pour protéger les usagers. Signaler un accident avec un usager et alerter les services de secours Rendre compte et rédiger des rapports d'incident. Entretien de la voirie communale. Repérer et signaler les dégradations de la voirie. En fonction de la nécessité de service : - à assurer la cantine, de nettoyer les locaux de cantine, des bâtiments publics et de l'école après utilisation, ainsi que la gestion du gîte. Permis B et CACES 4 souhaités

POSTE A POURVOIR AU 2 janvier 2023

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : le 14 décembre 2022

Envoyer : CV + lettre de motivation :

Maire de THOARD
1 Bd Paul AVIGNON
04380 THOARD

Mail : mairie.thoard@wanadoo.fr